

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du diplôme de
formation des Ingénieurs de Travaux Statistiques de
l'École Nationale de la Statistique et l'Analyse
Économique Pierre NDIAYE (ENSAE)**

Équipe d'évaluateurs :

- M. Aboubakary DIAKHABY, Professeur Titulaire, Président ;
- M. Pierre MENDY, Professeur Titulaire, Membre ;
- M. Doukouré Charles FE, Docteur, Membre ;
- M. Gallo Sow, Ingénieur Statisticien économiste, Membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

TABLE DES MATIERES

Sigles et abréviations	3
Introduction.....	5
1.- Présentation du programme évalué	7
2.- Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	9
3.- Description de la visite sur site.....	9
3.1- <i>Organisation et déroulement de la visite.....</i>	<i>9</i>
3.2- <i>Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)</i>	<i>11</i>
4.- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	12
5.- Points forts du programme.....	22
6.- Points faibles du programme	23
7.- Appréciations générales	24
8.- Recommandations à l'établissement	24
9.- Recommandations à l'ANAQ-Sup	25
10.- Proposition de décision	25

Sigles et abréviations

ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIT	Bureau international du travail
CAPESA	Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CODESA	Conférence des Directeurs des Écoles de Statistique Africaines
ENEAM	École Nationale d'Économie Appliquée et de Management
ENSAE	École nationale de la statistique et de l'analyse économie Pierre NDIAYE
ENSAE Paris	École nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris
ENSAI	École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information
ENSEA	École nationale supérieur de la statistique et d'économie appliquée
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFPRI	Institut international de Recherche sur les Politiques alimentaires
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ITS	Ingénieurs des travaux statistiques
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ISSEA	Institut sous régional de Statistique et d'Économie appliquée
MEPC	Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
RESA	Réseau des Écoles de Statistique Africaines
SSN	Système statistique national
UE	Unité d'Enseignement
UNESCO	

	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
--	---

Introduction

Créée par la loi n°2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques du Système statistique national (SSN), l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD) est une structure administrative dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion et placée sous l'autorité du Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération. L'École nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique Pierre Ndiaye (ENSAE) est un établissement d'enseignement supérieur qui dispose de l'autonomie pédagogique. Elle fut créée et rattachée à l'ANSD par le décret 2011-1059 du 29 juillet 2011. Le rapport de présentation du décret explique que jusqu'au mois octobre 2008, les ingénieurs statisticiens étaient formés à l'étranger dans des écoles à vocation régionale à capacité limitée et le Sénégal a enregistré un déficit important de statisticiens et d'économistes de haut niveau. Ainsi, la création de l'ENSAE au sein de l'ANSD vise, pour le Sénégal, à définir et à mettre en œuvre une politique de formation et de gestion des ressources humaines dans le but de disposer de statistiques de qualité, pertinentes, complètes produites et diffusées à temps en utilisant les TIC.

L'ENSAE, l'École Nationale de la Statistique et d'Économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et l'Institut Sous régional de la Statistique et d'Économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé ont créé le Réseau des Écoles de Statistique Africaines (RESA). Les membres du RESA ont souvent des programmes de formation harmonisés, et organisent des concours communs pour le recrutement des élèves. Ces écoles, bien que distinctes sur le plan institutionnel, sont unies par une convention établissant le Réseau. Sous l'égide de la Conférence des Directeurs des Écoles de Statistique Africaines (CODESA), ce réseau coordonne les activités, harmonise les programmes d'enseignement, favorise la recherche conjointe et supervise l'organisation de concours communs de recrutement. L'ENSAE est donc un établissement d'enseignement supérieur à vocation sous régional qui accueille une quinzaine de nationalités et qui figure parmi les établissements de formation d'ingénieurs statisticiens les plus reconnus en Afrique.

L'ENSAE a présenté à l'ANAQ-Sup un rapport d'auto-évaluation de son programme de formation des Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) en vue d'une accréditation nationale. Une équipe d'évaluateurs externes composée des experts Aboubakary Diakhaby, Pierre Mendy, Gallo Sow et Charles Fé Doukouré, après avoir pris connaissance du rapport d'auto-évaluation a effectué une visite de travail et d'évaluation sur site le mercredi 09 octobre 2024. Ce présent rapport est établi par cette équipe conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1.- Présentation du programme évalué

Ingénieurs d'application, les Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) suivent une formation relativement théorique. Ils apprennent à recueillir des données économiques, sociales et démographiques, à contrôler leur qualité puis à appliquer les méthodes de traitements adéquates.

La formation des Ingénieurs des Travaux Statistiques a une durée de quatre ans. Les élèves ITS sont formés à la pratique des techniques qui leur permettent de diriger l'exécution des travaux statistiques, de participer à la conception des grandes enquêtes et de collaborer à la préparation de programmes économiques. Ils sont recrutés sur concours parmi les candidats titulaires d'un baccalauréat scientifique ou les élèves en classe de terminale scientifique de l'enseignement secondaire, l'admission pour ces derniers étant subordonnée à l'obtention du BAC.

L'article 18 du décret portant création de l'ENSAE indique que les programmes d'enseignement des ITS comprennent des cours, des travaux pratiques et des travaux dirigés, des enquêtes de terrain et des stages pratiques. Les cours sont regroupés en unités d'enseignement portant sur les domaines suivants : mathématiques, statistique mathématique, économie, économétrie, sondages, théorie et pratiques des enquêtes, statistiques sectorielles, sciences sociales, informatique, langues et expression, management.

La dernière année, les programmes comportent des cours à options dont le contenu est fixé en fonction des besoins du marché du travail. L'exploitation du programme montre que le volume horaire annuel programmé est estimé à 730 heures, soit un total de 2 900 heures pour les quatre ans de formation.

Le nombre total de crédits pour la formation est de 240. Le programme est composé d'Unités d'Enseignement (UE). Une UE est validée lorsque l'étudiant obtient au moins une moyenne de 10 dans cette UE. En revanche, le passage à une classe supérieure est déterminé à partir de la moyenne générale calculée en fin de chaque année académique. Cette moyenne devrait être supérieur ou

au moins égale à 12/20. Ainsi, toute moyenne globale inférieure à 12 mais supérieure ou égale à 10 entraîne une session de rattrapage, un redoublement, voire une exclusion ; et toute moyenne globale inférieure à 10 entraîne l'exclusion. Les évaluations se font sous forme de contrôles continus.

Le stage d'immersion des élèves a une durée de deux mois et se déroule au sein de l'Institut National de la Statistique de leur pays (ANSD pour le Sénégal) entre le mois de juillet et le mois d'août de la fin de la deuxième année de formation. L'objectif de ce stage d'immersion est de leur donner l'occasion de découvrir leur futur milieu professionnel et d'utiliser concrètement leurs connaissances. Les élèves travaillent sous l'encadrement d'un maître de stage. A l'issue du stage, chaque élève rédige un rapport qu'il soutient oralement devant un jury.

Le stage professionnel, en fin de formation, a une durée de quatre mois et se déroule entre le mois de février et le mois de juin de la dernière année de formation. Sous l'encadrement d'un maître de stage, les élèves travaillent sur un sujet de statistique ou d'économie appliquée. A l'issue du stage, chaque élève rédige un mémoire qu'il soutient oralement devant un jury.

L'ENSAE a déjà formé plus de 270 Ingénieurs des travaux statistiques (ITS).

Il faut cependant noter que les écoles du RESA se sont lancées dans un vaste programme de rénovation pédagogique en 2020. L'objectif était de procéder, d'une part, à une rénovation des programmes existants et, d'autre part, à l'ouverture de nouvelles filières de formation initiale et continue. Ainsi, cette nouvelle rénovation vise la prise en compte des évolutions scientifiques en matière statistique, l'intégration de la réforme internationale du LMD et la satisfaction des besoins des SSN et du secteur privé.

Ainsi, cette formation est de niveau Bac + 4 des ITS n'est plus prise en charge par le RESA, elle est laissée à la discrétion de chaque école. Les candidats ne

sont plus recrutés à travers le concours panafricain commun aux écoles du RESA. A la demande de certains pays partenaires, la formation des ITS a cependant été organisée par l'ENSAE.

2.- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation est globalement satisfaisant. Le rapport présente une introduction pour situer le contexte et présenter la démarche et les différentes parties du rapport. Ensuite, l'établissement ainsi que la filière de formation des ITS ont fait l'objet de présentation. Et enfin, les éléments d'appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup sont présentés ainsi les forces et les faiblesses pour chaque champ.

Le rapport d'autoévaluation comprend 37 pages, y compris les annexes. Il a été rédigé pour se conformer aux exigences du Guide d'autoévaluation et des procédures édictées par l'ANAQ-Sup à l'intention des institutions d'enseignement supérieur.

Tous les standards ont été bien renseignés, le rapport d'autoévaluation est donc globalement satisfaisant.

3.- Description de la visite sur site

3.1- Organisation et déroulement de la visite

Avant la visite, l'équipe d'évaluation externe a reçu le carnet de visite de la formation ITS de l'ANAQ-SUP. Ce carnet de visite est un dossier électronique comportant les documents suivants : (i) le rapport d'auto-évaluation, (ii) le référentiel d'évaluation de programmes, (iii) le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP, (iv) la grille d'analyse du rapport d'évaluation, (v) le format du rapport d'évaluation, (vi) une indication pour la visite des locaux, (vii) Informations et contacts, (viii) un planning de visite des experts et (ix) Éléments de preuve.

La visite a eu lieu le 09 octobre 2024, selon le planning fourni dans le carnet de visite et validé par des deux parties avec quelques aménagements. Les travaux se sont déroulés dans la salle de réunion de l'ENSAE au 8^{ème} étage du bâtiment de l'ANSD. La visite a débuté à 9h et elle s'est achevée à 18h30.

Cette visite s'est articulée autour des activités essentielles suivantes :

- Présentation sommaire de l'établissement ;
- Présentation sur le programme ITS ;
- Entretiens avec les différentes composantes ;
- Visite des locaux et des infrastructures ;
- Réunion de synthèse des constats par l'équipe d'experts ;
- Séance de restitution orale.

Le Directeur de l'ENSAE a présenté son établissement en insistant sur le positionnement de son établissement au niveau national et international, les missions de formation, de gouvernance, de l'amélioration de la qualité et du respect des normes nationales et internationales prescrites en matière d'enseignement supérieur. Après cette présentation, certains experts ont posé des questions que le directeur a bien voulu répondre et d'autres ont demandé au directeur des documents complémentaires qu'il a bien voulu nous faire parvenir par suite.

A la suite du Directeur, le Chef de l'unité de formation des ITS a fait une présentation sur le programme ITS. Les maquettes furent présentées et s'en est suivi des discussions, des échanges et certains documents furent demandés en plus des documents déjà reçus en annexes ou des documents mis à la disposition des experts dans la salle pour une consultation sur place. Les échanges ont porté sur l'ensemble de standards du référentiel de l'ANAQ-Sup, notamment de la durée de la formation qui est de quatre ans ce qui ne correspond pas à un niveau du LMD, de l'intégration de la réforme internationale du LMD, de la disponibilité de certaines données statistiques, de l'évaluation

des enseignements, des syllabi, du manuel de procédures, l'évolution des maquettes et d'autres questions portant sur la gouvernance du programme.

Les documents demandés furent tous envoyés aux experts les jours suivants par courrier électronique.

Pour les entretiens avec le PER, compte tenu du nombre très restreint d'enseignants permanents, l'entretien avec le PER a concerné les mêmes enseignants qui sont déjà membres du comité de pilotage. Pour les PATS également, tous les PATS exercent des responsabilités administratives nous nous sommes entretenus avec l'assistante du directeur, la secrétaire administrative chargée de la gestion administrative et financière et un prestataire de service de l'ANSD mis à la disposition de l'ENSAE qui s'occupe de reprographie.

La série d'entretiens s'est achevée avec trois étudiants diplômés du programme en 2023 et qui suivent actuellement la formation ISE sur des questions liées à la gouvernance, les apprentissages, les stages et l'accès aux ressources pédagogiques. Le programme n'est pas en cours cette année.

Les entretiens se sont déroulés dans une ambiance de cordialité et d'échanges courtois et aucune difficulté n'est à signaler.

Les experts accompagnés de leurs hôtes, ont procédé à la visite des locaux et des infrastructures ; puis se sont retirés pour faire une synthèse des constats qui a ensuite fait l'objet de restitution devant les responsables de l'ENSAE dont le Directeur. Cette restitution orale a comporté deux rubriques : les points forts et les points faibles (à améliorer). Il a été précisé que les points faibles feront l'objet de recommandations.

3.2- Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite a été bien organisée par les responsables de l'ENSAE. Nous avons apprécié la disponibilité des parties prenantes impliquées dans l'évaluation et la participation de tous. Aucune difficulté particulière n'est à signaler.

A notre arrivée l'ENSAE, la délégation a été reçue par le Directeur de l'ENSAE, entouré de ses principaux collaborateurs, qui a souhaité la bienvenue à la délégation des experts et a exprimé toute l'importance qu'il accorde à la mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup coïncidant avec la volonté de son établissement de toujours s'inscrire dans une dynamique de qualité. A la suite d'une présentation de toutes les personnalités présentes, le Président de la délégation des Experts a remercié, au nom des Experts, le Directeur et tous ses collaborateurs pour l'accueil et a aussi présenté le but de la mission ainsi que les objectifs visés.

4.- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.
Le programme d'études n'est plus régulièrement proposé aux étudiants, la dernière promotion est sortie en 2023. Depuis la rénovation pédagogique (2020) au niveau du RESA, les candidats ne sont plus recrutés à travers le concours panafricain commun. La formation se fait dorénavant en dehors du RESA et elle est proposée par chaque école, à la demande de pays partenaires qui voudraient pourvoir aux besoins en statisticiens leurs instituts nationaux de statistiques. Conclusion sur le standard : NON ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme dispensé est conforme au décret de l'ENSAE et s'inscrit dans un cadre stratégique pour doter le système statistique des ressources humaines qualifiées. Les syllabi de cours sont disponibles et bien structurés. Le programme donne aux étudiants des compétences professionnelles leur permettant d'être opérationnels dès leurs sorties. En outre, il leur offre la possibilité de pouvoir poursuivre leurs cursus universitaires. Avec le diplôme

ITS, les étudiants qui réussissent au concours ISE passent directement en deuxième année de formation.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

L'offre de formation est adaptée aux spécificités de l'environnement local, scientifique et socioprofessionnel. Elle tient compte du contexte local, national et international. Afin de rendre pratique la formation, une partie importante du corps professoral est constituée de professionnels. Des stages sont inclus dans le cursus de formation : un stage d'immersion et un stage de fin de formation. En outre, des sessions thématiques sont régulièrement organisées avec l'appui des partenaires dans des secteurs stratégiques (économie de la pauvreté, statistiques agricoles). Les ITS sont très appréciés, malgré le processus de rénovation des pays partenaires pour pourvoir aux besoins en statisticiens de leurs instituts nationaux de statistiques demandent à l'ENSAE de leur former des ITS.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le Décret portant création et organisation de l'ENSAE précise les rôles et attribution du personnel d'encadrement et des organes de gouvernance. Par ailleurs chaque organe de gouvernance a son règlement intérieur et chaque agent a une fiche de poste. L'organigramme de l'ENSAE est constitué d'un Directeur assisté, d'un Directeur des Études et d'un Secrétariat administratif.

Cependant, le poste de Directeur des études est prévu mais non encore pourvu même si l'appel à candidature est déjà lancé. En outre, un texte officiel mettant en place la CIAQ existe mais celle-ci n'est pas fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le RESA était le cadre formel de conception et de développement du programme. Cependant au niveau local, le conseil des professeurs à travers par exemple le choix des intervenants extérieurs ainsi que l'analyse des évaluations des enseignements faite par les étudiants, participe également aux processus décisionnels relatifs au programme. Le Chef de l'Unité de Formation des ITS coordonne le processus décisionnel menant à la mise en œuvre du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Les étudiants réalisent l'évaluation des enseignements dispensés périodiquement, à la fin de chaque semestre. Le formulaire d'évaluation comporte trois modules à savoir, la clarté des cours, la conformité des enseignements aux syllabi et la conduite des séances de Travaux Dirigés.

Les résultats de l'évaluation sont présentés globalement par filière suivant ces trois modules. Les résultats de ces évaluations sont utilisés pour prendre des mesures allant dans le sens d'améliorer la qualité des enseignements. Ainsi, un intervenant peut être déchargé suite à une mauvaise évaluation objective de sa prestation par les élèves.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthode didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'article 6 du décret n° 2011-1059 du 29 juillet 2011 portant création et fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE) nous renseigne que l'ENSAE est habilitée à dépenser la formation qui sera sanctionnée par le diplôme d'ingénieur des travaux statistiques (ITS). Certains des articles notamment, les articles 10, 1é 15 et 18 spécifient le mode et le niveau de recrutement, la durée des études et le programme d'enseignement.

Le programme des ITS délivre donc un diplôme d'ingénieur, se déroule sur quatre ans, ne respecte pas les niveaux définis par le LMD au niveau des établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Cependant le programme des ITS est divisé en 08 semestres, les semestres en Unités d'Enseignements (UE). Le nombre de crédit par semestre est de 30. Le programme dispose de maquette bien adaptée comportant les différents enseignements ainsi que les volumes horaires. Les syllabi de cours indiquent bien les objectifs et les prérequis du cours et pour chaque élément constitutif (EC) d'une UE, une proposition de bibliographie.

L'analyse du standard tiendra aussi compte de l'article 7 de loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du Système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'Enseignement supérieur dispose que « les écoles universitaires d'Ingénieurs continuent à délivrer des diplômes d'Ingénieurs. Elles peuvent également délivrer des masters et des licences professionnels. »

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les objectifs de la formation sont présentés en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être. On y retrouve les cours de base et de niveau avancé en statistique mathématique, en économie, en informatique et économétrie sans oublier les cours de spécialisation en statistique et informatique décisionnelle ou en finance et gestion des risques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation dépendent du type d'enseignement. Selon les enseignements, le syllabus prévoit des travaux pratiques, des projets tutorés ou à rendre ainsi que des exposés. Le stage d'immersion au sein de l'ANSD et le stage professionnel de trois mois prépare l'étudiant au marché du travail. Par ailleurs des conférences portant sur les domaines de compétence sont régulièrement organisées.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le règlement intérieur précise clairement notamment les règles de passage, les conditions d'obtention des diplômes, des attestations. Les étudiants reçoivent toutes les informations lors de la réunion de rentrée (l'amphi de rentrée qui se tient en début de chaque année académique). Les PV de délibération devant servir à l'établissement des attestations et diplômes sont régulièrement tenus. Conformément au Décret de l'ENSAE, c'est le Ministre en charge de la statistique qui délivre les diplômes.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des unités d'enseignement. Le taux de réussite est presque de 100% et cela malgré la contrainte d'obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 pour valider une année. Un dispositif d'accompagnement pour les étudiants pour faciliter leur progression existait au niveau de l'unité de la formation ITS. En cas de difficulté (maladie, etc.), il y a un dispositif d'accompagnement pour permettre aux concernés d'arriver au bout de leur formation avec la fourniture des justificatifs. Le système de parrainage mis en place par l'amical des élèves apporte également un appui additionnel pour faciliter la réussite des élèves. En outre, l'institution a mis en place en cadre d'accueil, d'orientation, d'information pour animer la vie étudiante.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les CV des intervenants montrent bien que la formation est dispensée par un personnel qualifié et compétent constitué de professeurs d'universités, de docteurs et d'ingénieurs. Les enseignants permanents de l'ENSAE, au nombre de huit (08) sont aussi agents de l'ANSD. Ils exercent parallèlement à leurs enseignements des tâches administratives.

Les enseignants vacataires provenaient essentiellement des universités publiques. Quant aux professionnels, ils provenaient de l'ANSD, de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPEE), de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

d'institutions multilatérales (Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), Bureau international du Travail (BIT), etc.), d'organismes chargés de recherche (Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.).

En règle générale, une décision de la direction de l'ANSD formalisait la relation entre l'ENSAE et les différents prestataires de services d'enseignement. Ces derniers étaient informés à la fin de chaque année académique, des cours et des volumes horaires qu'ils auront en charge l'année académique à venir.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les volumes horaires consacrés aux activités d'enseignement sont fixés par le statut du personnel enseignants de l'ENSAE est de 200 h/an pour les assistants (non titulaires d'un doctorat) et de 170 h/an pour les professeurs (titulaires d'un doctorat dans leur spécialité). Ces volumes horaires n'incluent pas les charges d'administration, de recherche, de travaux d'expertise. Ils sont astreints d'être présent sur le lieu de travail aux heures de bureau.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du personnel d'enseignement et de recherche est possible.

L'appartenance de l'ENSAE au RESA rend possible la mobilité des enseignants, selon les contraintes budgétaires et des partenaires. Les enseignants permanents bénéficient de séjours de recherche en Europe ou en Amérique du Nord, selon les disponibilités budgétaires de l'ANSD ou des

partenaires. Ils bénéficient aussi d'un renforcement de capacité régulier à travers des séances de formation sur certains aspects techniques et pédagogiques. L'ENSAE encourage également ses enseignants à poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un doctorat.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Avant la rénovation pédagogique de 2020, les conditions d'accès et les procédures d'admission dans le programme étaient publiques et publiées, à temps, aussi bien sur le site internet de la CAPESA : <https://capesa.ensai.fr/> que sur celui de l'ANSD.

Après la rénovation, les conditions d'accès et les procédures d'admission dans le programme sont publiées sur le site internet de l'ANSD à temps. Les informations relatives au concours sont disponibles au bureau des examens et concours, auprès des chefs d'unité de formation ITS. L'admission à la formation se fait toujours sur concours, un concours organisé au niveau de l'ENSAE avec la collaboration des pays demandeurs. Les détenteurs de certains diplômes équivalents peuvent être admis en troisième année du cycle ITS à la suite d'un concours dont les modalités sont fixées par arrêté du Ministre en charge de la Statistique. A l'ouverture de chaque concours, les conditions d'admission seront disponibles sur le site de l'ENSAE ainsi que sur le site : (<https://senegalservices.sn>).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité entre hommes et femmes est réalisée.

La répartition par sexe des étudiants est établie chaque année et les statistiques sont disponibles. L'effectif des hommes est supérieur à celui des femmes, mais cette situation n'entache en rien l'égalité des genres dans les

conditions d'admission et d'études. Il n'existe pas de discrimination sexiste, donc l'égalité des chances entre les hommes et les femmes est garantie.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis

Au sein du Réseau des Écoles de Statistique Africaines (RESA), un programme de mobilité des étudiants existe et est fonctionnel. Il a déjà été expérimenté à plusieurs reprises.

D'autres types de mobilité existent aussi par exemple dans le cadre de la coopération avec le groupe français des écoles nationales d'économie et statistique (*GENES*), des mobilités vers ENSAE Paris et ENSAI Rennes sont notées. Des conventions existent pour les ITS, formés à Bac+4 en Afrique, et qui arrivaient donc en France déjà diplômés pour obtenir ensuite le diplôme d'ingénieur (français) de l'ENSAE ou de l'ENSAI en 2 ans.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiant(e)s

Un encadrement pédagogique adéquat est assuré aux apprenants malgré le nombre réduit des enseignants permanents. Le stage d'immersion institutionnalisé qui est réalisé au sein de l'ANSD ainsi que la forte présence de vacataires professionnels provenant de l'ANSD et avec une grande expérience professionnelle est un gage pour la qualité de l'encadrement.

Le statut des enseignants ainsi que la proximité des salles de cours des bureaux des enseignants permettent à ces derniers d'être en contact permanent avec les élèves. Lors du stage fin de formation, chaque élève ingénieur est suivi par un enseignant permanent et par un maître de stage.

Par ailleurs, les étudiants bénéficient de conseils appropriés concernant les études et leur future carrière à travers les conférences organisées avec des alumni.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le chef d'unité dispose de listes de structures pour la gestion des stages de fin de formation. En revanche, il n'existe pas de service dédié pour les informations sur les potentiels employeurs et les mécanismes d'insertion professionnelle. Néanmoins, les professionnels intervenant dans le programme de formation participent à communiquer des informations utiles aux élèves sur leur future carrière. A noter que le taux d'insertion des ITS, pour ceux qui ne poursuivent pas leur étude, est de 100 % moins d'un an après l'obtention du diplôme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipement et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose d'infrastructures nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Toutefois, il y a une absence de signalétique pour faciliter l'orientation au sein du bâtiment (entre les classes, les salles de TP, les bureaux des enseignants, l'amphithéâtre) entre les paliers dédiés aux locaux de l'ENSAE dans le bâtiment de l'ANSD. Ces locaux sont situés aux étages 3, 4, 6 et 8 du bâtiment.

La formation dispose d'une bibliothèque dont la salle de lecture est exiguë mais cette situation est être compensée par l'existence de salles de révision pour les étudiants ; d'une salle informatique équipée de plusieurs ordinateurs. Cependant, le directeur de l'ENSAE n'est même pas l'ordonnateur des dépenses, c'est la Direction générale de l'ANSD qui prend toutes les décisions à incidence financières. Cela serait certainement la cause des lenteurs, dans la prise en charge des réparations ou des entretiens des équipements ou des locaux. En effet, les experts évaluateurs ont noté par exemple que les climatiseurs dans certaines salles de classe sont en panne ; certaines chaises

et tables dans les salles de classe ne sont pas en bon état ; l'amphithéâtre n'est pas très pratique pour un cours ou une activité d'enseignement.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5.- Points forts du programme

- L'ENSAE est un centre d'excellence reconnu tant au niveau national qu'international avec des partenariats académiques aussi bien au niveau national qu'international ;
- Le programme ITS était jusqu'en 2020 harmonisé au sein du RESA et le concours pour le recrutement des élèves était commun à tous les établissements de statistiques africains ;
- Les ITS peuvent prétendre à une inscription dans les écoles du GENES et obtenir un diplôme français d'ingénieur au bout de deux ans ;
- Existence d'articles du décret 2011-1059 portant sur la formation ITS ;
- Formation d'ingénieur dont l'accès est assujetti à la réussite d'un concours d'entrée au niveau africain, très sélectif et dispensé de manière continu jusqu'en 2023 ;
- Maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément au système LMD ;
- Syllabus de cours disponibles ;
- Adéquation formation-emploi ;
- Étudiants satisfaits de la formation reçue ;
- Effectifs réduits facilitant un bon encadrement ;

- Le milieu professionnel, le personnel de l'ANSD, les anciens étudiants ainsi que certains ministères sont impliqués dans la définition et la mise en œuvre du programme ;
- Le projet de délocalisation de l'ENSAE sur le nouveau site de Diamniadio devrait consolider l'ambition de l'équipe dirigeante de maintenir l'institution au rang de centre d'excellence, avec un rayonnement reconnu aussi bien au plan national qu'international ;
- La Direction reste disposée à offrir ce programme de formation à tout pays demandeur pour la formation de cadres moyens pour le renforcement de leur système national de statistique.

6.- Points faibles du programme

- Certains services mentionnés dans l'organigramme ne sont pas fonctionnels ;
- Insuffisance du nombre de personnel administratif et technique ;
- Personnel enseignant permanent insuffisant en effectif ;
- Surcharge de travail administratif pour le personnel enseignant ;
- Le très grand nombre d'enseignants vacataires rend plus difficile la gestion pédagogique et administrative de la formation ;
- Mise en place de la CIAQ, bien qu'enclenchée, n'est pas achevée ;
- La signalétique au sein des locaux de l'ENSAE est à améliorer ;
- Les extincteurs ne sont pas à jour ;
- Restaurant des étudiants, censé recevoir un flux important d'utilisateurs en même temps, se situe au 10ème ;
- Inexistence de système d'assurance pour les étudiants.

7.- Appréciations générales

L'ENSAE dispose d'un fort leadership et il parvient à mobiliser toutes les parties prenantes pour assurer la mise en œuvre de la formation d'ingénieurs notamment des ITS. L'on note une pertinence de ce programme de formation par rapport aux besoins nationaux et régionaux des SSN ainsi qu'une reconnaissance internationale du diplôme ITS. En revanche pour optimiser la gestion du programme une attention particulière doit être portée à une réorganisation de l'écosystème de gouvernance, à une révision du cadre légal et réglementaire notamment l'ancrage institutionnel. De plus un point d'attention doit être mis sur l'opérationnalisation d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité.

8.- Recommandations à l'établissement

- Donner à l'ENSAE une meilleure autonomie de fonctionnement et de gestion et accélérer le processus de délocalisation de l'école à Diamniadio ;
- Stabiliser d'avantage le personnel administratif en poste à l'ENSAE ;
- Renforcer l'équipe des enseignants permanents ;
- Recruter suffisamment du personnel administratif dédié pour décharger le personnel enseignant des tâches purement administratives ;
- Mettre en place et rendre opérationnel la CIAQ ;
- Revoir la signalétique ;
- Mettre à jour les extincteurs ;
- Délocaliser le restaurant des étudiants vers un plus bas niveau ;
- Mettre en place un système de couverture médicale pour les étudiants.

9.- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- ❖ Classer les standards évalués en points critiques et non critiques pour aider à la prise décision mais aussi attirer l'attention des institutions d'enseignement supérieur sur lesdits points critiques.
- ❖ Fournir au plutôt, aux experts surtout aux nouveaux, les documents relatifs à la mission.

10.- Proposition de décision

Au regard de ce qui précède et compte tenu du fait que la plupart des standards sont atteints et que cette formation ITS est une formation d'ingénieurs, **nous proposons d'un commun accord l'accréditation du diplôme de formation des Ingénieurs de Travaux Statistiques de l'École Nationale de la Statistique et l'Analyse Économique Pierre NDIAYE (ENSAE).**